

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

DECISION N° : 165.07.2023

OBJET : Mission d'étude de diagnostic du château de Grouchy

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 portant délégation d'une partie de ses attributions au Maire conformément à l'article L 2122-22 du C.G.C.T,

VU l'arrêté n°02.2022 relatif à la suppléance temporaire attribuée aux adjoints au Maire pendant les congés de M. le Maire,

VU la proposition de l'Agence Pierre Bortolussi,

DECIDE :

Article 1 :

De conclure avec l'Etude Pierre Bortolussi, sise 8 avenue Jean Lurçat à Fontenay le Fleury (78330), une mission d'étude de diagnostic afin d'analyser plusieurs zones du château de Grouchy, de l'orangerie et du parc :

Dans le château :

- Les menuiseries des façades Est et Sud,
- La grille de la façade Nord de la cour,
- La salle des mariages, et plus particulièrement l'état des pilastres et des peintures,
- L'isolation des combles du château.

Dans l'orangerie :

- Le remplacement de l'ensemble des menuiseries.

Dans le parc :

- Le temple de l'Amour,
- L'escalier à la statue d'enfant,
- La statue de Diane chasseresse,
- Le portail Lazare Weiller.

Le contrat prendra effet à réception du bon de commande pour une durée de 4 mois.

Le contrat est conclu pour un montant de 24 500 euros HT soit 29 400 euros TTC, décomposé comme suit :

- P. BORTOLUSSI : 20 000 € HT soit 24 000 € TTC
- Cabinet ECOVI, économiste : 4 500 € HT soit 5 400 € TTC(Sous-traitant à paiement direct)

Article 2 :

Dit que la dépense résultant dudit contrat sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023 et suivants de la commune.

Article 3 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

Fait à OSNY, le 02 AOUT 2023



Pour le Maire absent, par suppléance,

M. Jean-Yves CAILLAUD, adjoint au Maire

P I E R R E B O R T O L U S S I

ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES

OSNY

ANCIEN CHÂTEAU DE GROUCHY

**PROPOSITION DE MISSION D'ÉTUDE DE DIAGNOSTIC
PHASE 2**

Avril 2023

REMARQUES GÉNÉRALES

L'ancien château de Grouchy, est daté de 1787. Il a été construit par Charles-Malo-François, comte de Lameth, sur les bases d'un château préexistant. Plusieurs propriétaires se succèdent, avant que la commune l'acquière et transforme l'édifice en mairie en 1987. Le château est inscrit au titre des Monuments Historiques par arrêté du 4 mai 1990, ainsi que son parc et les différentes fabriques qui s'y trouvent.

Pour donner suite au précédent diagnostic de 2019, la mairie de Grouchy a souhaité confier une nouvelle mission d'étude à l'agence Pierre Bortolussi, afin d'analyser plusieurs zones du château, de l'orangerie et du parc.

LIMITE DE LA MISSION

Dans le château :

- Les menuiseries des façades Est et Sud,
- La grille de la façade Nord de la cour,
- La salle des mariages, et plus particulièrement l'état des pilastres et des peintures,
- L'isolation des combles du château.

Dans l'orangerie :

- Le remplacement de l'ensemble des menuiseries.

Dans le parc :

- Le temple de l'Amour,
- L'escalier à la statue d'enfant,
- La statue de Diane chasserresse,
- Le portail Lazare Weiller.

CONTENU DE LA MISSION D'ÉTUDE DE DIAGNOSTIC

- Recherches documentaires et historiques,
- Relevés complémentaires,
- Bilan sanitaire de toutes les zones concernées et détaillées précédemment,
- Suivi des sondages nécessaires,
- Proposition de restauration et phasage d'intervention,
- Évaluation chiffrée des travaux,
- Rapport de présentation,
- Dossier A3, A4 en 2 exemplaires + 1 support numérique.

DÉLAI

4 mois à compter de la date de réception de la commande.

COÛT DE LA MISSION

1/ Etude de diagnostic : 24 500 € HT (taux de TVA en vigueur), décomposé comme suit :

P. BORTOLUSSI :	20 000,00 € HT
Cabinet ECOVI, économiste :	4 500,00 € HT
(Sous-traitant à paiement direct)	

Prestations complémentaires à prévoir, non comprises dans la présente proposition mais indispensables au diagnostic et aux propositions de restaurations :

- Analyse des peintures de la salle des mariages,
- Diagnostic amiante des chambres froides.

Le 3 avril 2023
P. BORTOLUSSI